

Démarche : Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Organisme : Scolarité CPES

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous avez validé, via Parcoursup, une affectation au Lycée International de Palaiseau Paris Saclay pour une entrée en BTS 1 Photonique.

Vous allez procéder à votre inscription.

Nous vous remercions de compléter **l'intégralité** du formulaire et de joindre l'ensemble des justificatifs demandés au format PDF uniquement.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le site du lycée (<https://www.lipsp.fr/>).

Si vous n'y trouvez pas votre réponse, merci d'envoyer un mail à bts.0912433a@ac-versailles.fr en précisant l'objet de votre demande. Une réponse vous sera apportée rapidement. Au vu de la charge de travail en fin d'année, nous ne serons pas en mesure de prendre les appels téléphoniques.

En attendant de vous accueillir à la rentrée, nous vous souhaitons un bel été.

Cordialement,

Franck BARRO
Chef d'établissement

Inscription_BTS 1_Photonique_LIPPS_Année 2025 - 2026

Demande d'inscription en BTS 1 Photonique au LIPPS pour l'année scolaire 2025 - 2026.

Veillez à bien lire chaque entrée et à joindre les pièces justificatives demandées au format PDF.

Pour l'internat, tous les dossiers sont étudiés et une réponse, affirmative ou négative, vous sera apportée.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à bts.0912433a@ac-versailles.fr en précisant votre n° de téléphone et l'objet de votre demande. Une

Identité de l'étudiant

Comment bien saisir ces informations ?

</p> <p>Il est important que ces informations soient absolument identiques à la pièce d'identité de l'étudiant. </p>

INE

L'INE (Identifiant National Elève) se trouve sur vos bulletins de notes (souvent sous le nom de l'élève).
Il est composé de 9 chiffres et 2 lettres (ex : 123456789AB)

Nom

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

Sexe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Féminin

☐ Masculin

Résidez-vous en France?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pays

Adresse - N° et Nom de la voie

Adresse de résidence de l'étudiant pendant l'année scolaire. En cas de résidence alternée, saisir l'une des deux.

Commune

Ville

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Date de naissance

L'étudiant est-il majeur ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pays de naissance

Département de naissance

Commune de naissance

Commune de naissance

Nationalité

Téléphone portable de l'étudiant

Adresse mail de l'étudiant

Droit à l'image

Droit à l'image

L'autorisation de photographier ou de filmer l'étudiant est valable pour l'année scolaire en cours. La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessous.

La publication ou la diffusion de l'image de l'étudiant, ainsi que des légendes non nominatives, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'étudiant est garanti.

Vous pourrez donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de cette image si vous le jugez utile.

Autorisez-vous l'équipe pédagogique et éducative représentée par le proviseur à photographier ou à filmer l'étudiant dans le cadre des usages suivants :

- Publication dans le journal du lycée
- Utilisation dans le cadre d'une activité pédagogique ou périscolaire
- Exposition de photographies ou de vidéos dans le cadre des activités pédagogiques
- Publication sur le site internet du lycée

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Prise de vue de la rentrée

Inscription au LIPPS, BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Les étudiants sont photographiés individuellement le jour de la rentrée afin de mettre leur photo sur Pronote, pour d'obtenir un trombinoscope et d'associer un dossier à l'élève concerné.

L'autorisation de photographier ou de filmer l'étudiant est valable pour l'année scolaire en cours. La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessous.

La publication ou la diffusion de l'image de l'étudiant, ainsi que des légendes non nominatives, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'étudiant est garanti.

Vous pourrez donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de cette image si vous le jugez utile.

Autorisez-vous l'équipe pédagogique et éducative représentée par le proviseur à photographier l'étudiant individuellement le jour de la rentrée ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Règlement intérieur du Lycée

En cochant cette case, vous certifiez avoir pris connaissance et accepter le Règlement Intérieur du Lycée International de Palaiseau Paris Saclay

Vous le trouverez sur le site internet du lycée : <https://www.lipsp.fr/reglement-interieur/>.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Accès Pronote

Donnez-vous votre accord pour qu'un accès Pronote soit créé pour vos parents afin de leur permettre de consulter toutes informations relatives à votre scolarité?

Seuls les étudiants majeurs ont le droit de refuser.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Responsables légaux

Cas des étudiants majeurs

** Si l'étudiant est majeur au moment de l'inscription , il doit être saisi comme représentant légal de lui-même :**

- en première position s'il est également le responsable financier.
- en deuxième position s'il n'est pas responsable financier.

L'étudiant majeur sera destinataire des relevés d'absences. Les bulletins scolaires seront envoyés aux étudiants majeurs.

Responsable légal 1

Le responsable financier obligatoirement.

Cela peut être l'étudiant si majeur.

Le représentant doit être conforme au livret de famille.

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Responsable à contacter en priorité

Cela ne peut pas être l'étudiant lui-même.

Un des 2 responsables légaux, en dehors de l'étudiant, est obligatoirement "à contacter en priorité".

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lien avec l'étudiant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐ Autre membre de la famille

☐ Elève lui-même

☐ Tuteur

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Résidez-vous en France?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pays

Adresse - N° et nom de la voie

Les courriers seront envoyées à cette adresse

Commune

Commune

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Téléphone portable ou Téléphone domicile

Merci d'indiquer le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignables;

Téléphone professionnel

Adresse mail

Elle doit être différente de celle du deuxième responsable

J'accepte de transmettre mes coordonnées aux fédérations de parents

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Catégorie Socio-Professionnelle

☐ AGRICULTEURS EXPLOITANTS

☐ 10 Agriculteurs exploitants

☐ ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

☐ 21 Artisans

☐ 22 Commerçants et assimilés

☐ 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

☐ CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES

☐ 31 Professions libérales

☐ 33 Cadres de la fonction publique

☐ 34 Professeurs, professions scientifiques

☐ 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles

☐ 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise

☐ 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

☐ PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

☐ 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés

☐ 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social

☐ 44 Clergé, religieux

☐ 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction

☐ 46 Professions intermédiaires administratives commerciales en

☐ 47 Techniciens

☐ 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

☐

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

☒ 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique

☒ 53 Policiers et militaires

☒ 54 Employés administratifs d'entreprise

☒ 55 Employés de commerce

☒ 56 Personnels des services directs aux particuliers

☐ OUVRIERS

☒ 62 Ouvriers qualifiés de type industriel

☒ 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal

☒ 64 Chauffeurs

☒ 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du

☒ 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel

☒ 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal

☒ 69 Ouvriers agricoles

☐ RETRAITES

☒ 71 Retraités agriculteurs exploitants

☒ 72 Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise

☒ 74 Anciens cadres

☒ 75 Anciennes professions intermédiaires

☒ 77 Anciens employés

☒ 78 Anciens ouvriers

☐ PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

☒ 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé

☒ 83 Militaires du contingent

☒ 84 Elèves, étudiants

☒ 85 Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)

☒ 86 Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Responsable légal 2

L'étudiant si majeur et non responsable financier.

Responsable légal 2

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Merci de nous préciser la raison de l'absence de Responsable Légal n°2

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Responsable à contacter en priorité

Cela ne peut pas être l'étudiant lui-même.

Un des 2 responsables légaux, en dehors de l'étudiant, est obligatoirement "à contacter en priorité".

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif(s) d'absence de Responsable Légal 2

(jugement de déchéance de l'autorité parentale, acte de décès ou copie du livret de famille...)

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom

Prénom

Lien avec l'étudiant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐ Autre membre de la famille

☐ Elève lui-même

☐ Tuteur

Résidez-vous en France?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pays

Adresse - N° et nom de la voie

Les courriers seront envoyés à cette adresse

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Commune

Commune

Téléphone portable ou Téléphone domicile

Adresse mail

Elle doit être différente du Responsable Légal 1

J'accepte de transmettre mes coordonnées aux fédérations de parents d'élèves.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Catégorie socio-professionnelle

☐ AGRICULTEURS EXPLOITANTS

☐ 10 Agriculteurs exploitants

☐ ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

☐ 21 Artisans

☐ 22 Commerçants et assimilés

☐ 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

☐ CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES

☐ 31 Professions libérales

☐ 33 Cadres de la fonction publique

☐ 34 Professeurs, professions scientifiques

☐ 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles

☐ 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise

☐ 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

☐ PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

☐ 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés

☐ 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social

☐ 44 Clergé, religieux

☐ 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction

☐ 46 Professions intermédiaires administratives commerciales en

☐ 47 Techniciens

☐

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

☐ EMPLOYES

☐ 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique

☐ 53 Policiers et militaires

☐ 54 Employés administratifs d'entreprise

☐ 55 Employés de commerce

☐ 56 Personnels des services directs aux particuliers

☐ OUVRIERS

☐ 62 Ouvriers qualifiés de type industriel

☐ 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal

☐ 64 Chauffeurs

☐ 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du

☐ 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel

☐ 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal

☐ 69 Ouvriers agricoles

☐ RETRAITES

☐ 71 Retraités agriculteurs exploitants

☐ 72 Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise

☐ 74 Anciens cadres

☐ 75 Anciennes professions intermédiaires

☐ 77 Anciens employés

☐ 78 Anciens ouvriers

☐ PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

☐ 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé

☐ 83 Militaires du contingent

☐ 84 Elèves, étudiants

☐ 85 Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)

☐ 86 Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Autre personne à contacter

N'est pas la personne correspondant(e) pour l'internat

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Personne à contacter

Inscription au LIPPS BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026
Obligatoire si pas de responsable légal 2, ou si le responsable 2 est l'étudiant.
N'est pas la personne correspondant(e) pour l'internat

Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Père
- ☐ Mère
- ☐ Ascendant
- ☐ Fratrie
- ☐ Autre membre de la famille
- ☐ Tuteur

Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Père
- ☐ Mère
- ☐ Ascendant
- ☐ Fratrie
- ☐ Autre membre de la famille
- ☐ Tuteur

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Numéro de téléphone

Numéro de téléphone

Pièces justificatives pour l'inscription administrative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pièce d'identité de l'étudiant en cours de validité

(passeport, CNI en RECTO VERSO, ...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Merci de nous transmettre la copie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou, si l'étudiant n'a pas encore été convoqué-e, l'attestation de recensement.

Vous pouvez trouver des information sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1844>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1290>

Avez-vous une attestation PIX ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation PIX 2025

Régime

Informations

Le LIPPS propose 2 régimes : Au ticket / Interne

Le régime **au ticket** concerne tous les étudiants qui seront demi-pensionnaires ou externes. Seuls les repas réservés seront payants.

Le régime **interne** est proposé **dans la limite des places disponibles** (12 par année). Il est accordé après étude du dossier, basé sur des critères sociaux et d'éloignement.

Sollicitez-vous une place à l'internat ?

Les candidatures seront examinées sur la base des pièces justificatives obligatoires à fournir ci-dessous et dans la limite des places disponibles.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'assurance scolaire 2025/2026

L'attestation doit couvrir l'année scolaire 2025 - 2026.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation responsabilité civile 2025/2026

L'attestation doit couvrir l'année scolaire 2025 - 2026.

Cela peut être le même document que celui de l'étape précédente.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation assurance habitation étudiant valable à partir du 01/09/2025

L'attestation qui doit couvrir l'année scolaire 2025 - 2026, doit également, couvrir les locaux, les chambres d'internat pour les étudiants.

Cela peut être le même document que celui de l'étape précédente.

Information importante

Le prix du repas est modulé en fonction de votre quotient familial. Si vous ne souhaitez

pas transmettre les documents justifiant votre situation ou si le dossier est incomplet, le tarif maximum sera appliqué.

Information importante

Les frais d'hébergement et de restauration sont forfaitaires.

Le tarif fixé annuellement par la Région Ile de France varie en fonction du quotient familial qui tient compte des revenus et prestations familiales de la famille.

Attention : en l'absence de justificatifs de quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué.

En cochant cette case, vous certifiez avoir pris connaissance et accepter les conditions de facturation du service de restauration.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de Quotient Familial - Calculatrice EquiTable, de moins de 3 mois

Pour obtenir l'Attestation Calculatrice Région, cliquez sur le lien suivant :

<https://calculatrice-qf.iledefrance.fr/demarrage>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif des prestations familiales datant de moins de 3 mois.

L'attestation de quotient familial, fournie par la CAF, doit comporter le nom de toute la fratrie ainsi que celui de l'étudiant.

A défaut de l'attestation de quotient familial, vous pouvez fournir l'attestation de paiement en respectant bien la présence des noms des enfants.

Revenu brut global de l'ensemble du foyer

Correspondant au(aux) dernier(s) avis d'imposition sur le revenu

Pour les familles imposées à l'étranger, merci de fournir le dernier avis d'imposition, traduit en français, où figure la totalité des revenus (salaires, loyers et revenus divers...) de tous les membres de la famille.

Pour les parents séparés, fournir les 2 avis d'imposition.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dernier/s avis d'imposition sur le revenu

Correspondant au(aux) dernier(s) avis d'imposition sur le revenu

Pour les familles imposées à l'étranger, merci de fournir le dernier avis d'imposition, traduit en français, où figure la totalité des revenus (salaires, loyers et revenus divers...) de tous les membres de la famille.

Pour les parents séparés, fournir les 2 avis d'imposition.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Livret de famille

Copie de l'intégralité (pages parents et enfants)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable financier

Indispensable pour tout remboursement éventuel (restauration, hébergement, voyage,...)

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Avez-vous fait une demande de bourse via le DSE (Dossier Social Etudiant) pour 2025 - 2026?

Si vous avez fait une demande de bourse, merci de nous joindre une copie de la Notification de Bourse émanant du CROUS.

Si vous n'avez pas encore reçu ce document, il faudra, dès réception, le transmettre au Secrétariat des Elèves.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notification conditionnelle de bourse DSE 2025/2026

Cette notification conditionnelle indique en page 2 les décisions concernant vos demandes au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Correspondant(e)

Information importante

Aucune inscription à l'internat du LIPPS ne sera possible sans la présence à moins d'une heure de Palaiseau d'un(e) correspondant(e) effectif(ve) répondant aux conditions du règlement de l'internat et pouvant honorer par ailleurs les engagements listés dans l'attestation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formulaire d'engagement du correspondant

Merci de télécharger le document, de le compléter et de le joindre.

N.B. : L'obligation pour tout étudiant interne d'avoir un correspondant est absolument impérative et ne peut donner lieu à aucune dérogation.

Nous, soussignons, le(s) responsable(s) légal(aux), l'étudiant interne et le correspondant, reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'internat du Lycée International de Palaiseau Paris Saclay et nous nous engageons à le respecter et à le faire respecter.

Vous le trouverez sur le site internet du lycée : <https://www.lipsp.fr/hebergement/>.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom du/de la correspondant(e)

Prénom du/de la correspondant(e)

Lien du/de la correspondant(e) avec l'étudiant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Père

☐ Mère

☐ Ascendant

☐ Fratrie

☐

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

☐ Tuteur

☐ Autre lien

Adresse postale du/de la correspondant(e) - N° et Nom de la voie

Code postal du/de la correspondant(e)

Commune du/de la correspondant(e)

Téléphone du/de la correspondant(e)

Adresse mail du/de la correspondant(e)

Catégorie socio-professionnelle du correspondant

☐ AGRICULTEURS EXPLOITANTS

☐ 10 Agriculteurs exploitants

☐ ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

☐ 21 Artisans

☐ 22 Commerçants et assimilés

☐ 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

☐ CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES

☐ 31 Professions libérales

☐ 33 Cadres de la fonction publique

☐ 34 Professeurs, professions scientifiques

☐ 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles

☐ 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise

☐ 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

☐ PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

☐ 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés

☐ 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social

☐ 44 Clergé, religieux

☐ 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction

☐ 46 Professions intermédiaires administratives commerciales en

Inscription au LIPPS_BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

☒ 47 Techniciens

☒ 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

☐ EMPLOYES

☒ 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique

☒ 53 Policiers et militaires

☒ 54 Employés administratifs d'entreprise

☒ 55 Employés de commerce

☒ 56 Personnels des services directs aux particuliers

☐ OUVRIERS

☒ 62 Ouvriers qualifiés de type industriel

☒ 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal

☒ 64 Chauffeurs

☒ 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du

☒ 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel

☒ 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal

☒ 69 Ouvriers agricoles

☐ RETRAITES

☒ 71 Retraités agriculteurs exploitants

☒ 72 Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise

☒ 74 Anciens cadres

☒ 75 Anciennes professions intermédiaires

☒ 77 Anciens employés

☒ 78 Anciens ouvriers

☐ PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

☒ 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé

☒ 83 Militaires du contingent

☒ 84 Elèves, étudiants

☒ 85 Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)

☒ 86 Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile au nom du correspondant de moins de 3 mois

Informations concernant la santé et/ou l'aménagement de la scolarité

Inscription au LIPPS BTS 1 Année scolaire 2025 - 2026

Nom et coordonnées du médecin traitant

Votre enfant bénéficiait-il d'un aménagement de sa scolarité sur l'année scolaire 2024-2025?

Etiez-vous bénéficiaire d'un Projet d'Accompagnement (PAI, PAP, PPS...) en 2024-2025?

Uniquement un aménagement validé par le médecin scolaire.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Aménagement(s) en 2024/2025

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

☐ PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

☐ PPS (Projet Personnel de Scolarisation)

☐ Aménagements aux examens

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Aménagement(s) en 2024/2025

Joindre une copie du/des document(s).

Avez-vous des précisions à nous communiquer au niveau santé ?

Ces informations sont communiquées uniquement à l'infirmière scolaire

Souhaitez-vous nous communiquer d'autres informations ?

Vous disposez de cet encart pour nous communiquer toute information que vous jugez utile (ex: procédure en cours, en attente de rendez-vous, élève opéré récemment, utilisation de matériel pédagogique...) ou toute autre informations à destination des CPE.

Les responsables légaux, l'étudiant et le/la correspondant(e) soussignés déclarent que les informations mentionnées ci-dessus sont conformes à la réalité.

Équivaut à une signature.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non